



J'ai 21 ans et je voudrait faire une ligaturation des trompes ?

Par **Jassmyne**, le **25/07/2014** à **00:26**

J'ai 21 ans et je voudrais me faire ligaturée les trompes, je suis maman d'une petite fille de 18 mois et enceinte de 3 mois. Je n'ai jamais voulue d'enfants.

J'ai eu une IVG mais vivant avec des regrets ensuite tomber enceinte de ma fille avec l'implant et cette grossesse avec la pillule j'ai fait un rejet du stérilet.

Aujourd'hui je ne suis pas heureuse d'une 2ème grossesse non voulue et seul je n'aime pas les enfants ma vie je la voyait sans enfants mon gynéco me dit je suis trop jeune mais je ne peut prendre des contraception je rejette tout.

La France autorise l'IVG sans discuter de quel droits les médecins les gynéco déciderais de notre envie de recevoir une contraception définitive..

Je veux plus donner la vie car pour moi ce n'est pas un cadeau ni merveilleux je trouve ça dégoûtant honnêtement.

Comment faire aujourd'hui pour réussir à avoir cette opération même à mon âge ?

Par **domat**, le **25/07/2014** à **12:06**

bjr,

vous avez des droits mais les médecins ont également des droits, vous ne pouvez pas les contraindre à faire ce genre d'intervention dont le but n'a rien de thérapeutique.

je comprends la réticence des médecins à pratiquer ce genre d'intervention irréversible à votre âge.

dans votre situation, il existe une solution encore plus simple pour ne pas avoir d'enfant et je pense que vous la connaissez.

il vous faut donc chercher un médecin qui accepte votre demande, peut-être avec des associations genre planning familial.

cdt

Par **Jassmyne**, le **29/07/2014** à **20:03**

Vue mon âge ça va être compliqué les autres contraceptions sont des corps étrangers au quel je fait des rejets je n'en aurais pas la sinon.